

Session ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 4 juillet 2011, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants :

Doris Turcotte
Michel Boudreau
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Roger Trudel

Madame la conseillère Ginette Noël Gravel est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale, présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2011-07-172 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

2011-07-173 **Adoption des procès-verbaux (2-16 et 31 mai 6 et 15 juin 2011)**

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adopté

2011-07-174 **Liste des comptes payés au cours du mois de juin 2011**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de juin pour la somme de 13 021.85\$ du chèque #201100374 au # 201100394.

Adopté

2011-07-175 **Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée au montant de 15 214.26\$ du chèque # 201100351 au # 201100373.

Adopté

2011-07-176 **Correspondance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adopté

2011-07-177 **Extraction de réservoir (1654, St-Paul Sud)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu de faire extraire d'anciens réservoirs souterrains par la compagnie J & R Dumas Inc au montant de 20 450\$ taxes en sus.

Adopté

2011-07-178 **Démolition du bâtiment (1654 St-Paul Sud)**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de faire démolir le bâtiment situé au 1654 Route St-Paul Sud par J&R Dumas au montant de 9 400\$.

Adopté

2011-07-179 **Vidange de fosse septique (1654, St-Paul Sud)**

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu de faire vider la fosse septique du 1654, St-Paul Sud par ML Récupération.

Adopté

2011-07-180 **Analyse par Stavibel**

Il est proposé par monsieur Charles Desrochers et unanimement résolu que la firme Stavibel prenne les échantillonnages à des endroits précis au 1654 route St-Paul Sud autour des réservoirs qui ont été retirés du sol.

Adopté

2011-07-181 **Transport de déblai (1654, route St-Paul Sud)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu que le déblai du 1654, route St-Paul Sud soit directement mis dans un conteneur de Métaux Gilles Paré.

Adopté

2011-07-182 **Rue du Pourvoyeur (adjudication du contrat)**

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu de reporter à une séance ultérieure l'adjudication du contrat afin de finaliser le dossier et une entente avec un propriétaire.

Adopté

2011-07-183 **Formation sur l'éthique et la déontologie**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'inscrire les membres du conseil municipal pour cette formation à Amos le 17 septembre 2011 au coût de 91.14\$ par personne.

Adopté

2011-07-184 **CIMA + (coûts supplémentaires)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boudreau et unanimement résolu d'accepter le montant de 12 700\$ pour la période de novembre 2010 à avril 2011 concernant les honoraires pour la surveillance des travaux imprévus ainsi que la gestion et les nombreuses questions de l'entrepreneur au cours de cette période.

De plus, afin de couvrir les frais d'honoraires des rencontres en préparation du parachèvement des travaux ainsi que d'assurer la surveillance des travaux de correction et de stabilisation, un budget de 8 600\$ est à prévoir.

Adopté

2011-07-185

**Hydro-Québec (programme de mise en valeur
intégrée d'Hydro-Québec)**

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva a été informé par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle tenue le 7 juin 2011, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissible et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva désire adhérer à ce programme et s'engage à utiliser la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activités admissibles et respecte les conditions générales de réalisation du programme;

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la Municipalité de Rivière-Héva adhère au Programme de mise en valeur intégré, autorise monsieur le maire Réjean Guay et madame la directrice générale Nathalie Savard à signer une convention à cet effet avec Hydro-Québec et demande à Hydro-Québec de lui verser sa quote-part de la somme allouée, soit 57 680\$.

Adopté

2011-07-186

**Remplacement du maire aux séances de la
MRCVO**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu de nommer Charles Desrochers à titre de remplaçant du maire aux séances de la MRCVO et ce jusqu'à la fin du mandat de l'élu.

Adopté

DIVERS

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus informe la population présente des dossiers et des rencontres auxquels ils ont assisté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil a su répondre aux questionnements des citoyens.

2011-07-187

Levée de la séance

À 19h51 il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adopté

Réjean Guay, Maire

Nathalie Savard
Directrice générale